

Informations réglementées

Propositions concernant l'élection de nouveaux administrateurs (point 9 à l'ordre du jour de l'AGA)

Le 27 mars 2015

Nyrstar ("**Nyrstar**" ou la "**Société**") a convié aujourd'hui ses actionnaires à assister à sa prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires ("**AGA**") le 29 avril 2015. L'assemblée, qui débutera à 10 heures 30 (HEC), se tiendra au Centre Diamant, 80 boulevard A. Reyers, à 1030 Bruxelles (Belgique).

La Société a reçu le 20 mars 2015 d'une filiale de Trafigura Beheer B.V. ("**Trafigura**") une demande écrite portant sur l'ajout de propositions à l'ordre du jour de l'AGA concernant l'élection de deux nouveaux administrateurs au Conseil d'administration: Christopher Cox en qualité d'administrateur non exécutif et Martyn Konig en qualité d'administrateur indépendant.

La proposition non sollicitée de Trafigura a été soumise trop tard pour permettre au Comité de nomination et de rémunération du Conseil d'administration d'évaluer ou d'interroger ces candidats avant l'échéance pour l'examen et la publication de l'ordre du jour de l'AGA. Par conséquent, le Conseil d'administration n'est actuellement pas en mesure de formuler une recommandation aux actionnaires relativement aux candidats proposés comme l'exige le Code belge de gouvernance d'entreprise, ni d'évaluer la qualification de l'un des administrateurs proposés en tant qu'administrateur indépendant.

Nyrstar dispose d'une procédure pour l'examen de la qualification et de l'indépendance des nouveaux administrateurs potentiels, laquelle sera appliquée de manière accélérée aux candidats. Le Conseil d'administration cherchera à formuler une recommandation de vote à ses actionnaires avant l'échéance afin que ceux-ci puissent exercer leurs droits de vote. Préalablement à cette recommandation, le Conseil compte discuter avec Trafigura de leurs propositions de résolution et va continuer à évaluer un ou d'autres administrateur(s) potentiel(s). Nyrstar tiendra les marchés informés de l'issue de cette procédure.

Nyrstar s'engage à ce que son Conseil d'administration soit à majorité indépendante afin qu'il conserve son devoir d'agir dans l'intérêt supérieur de tous les actionnaires.

Pour plus d'informations sur les projets de propositions, référez-vous à l'ordre du jour de l'AGA 2015 susmentionné. Les points à l'ordre du jour et les projets de résolution peuvent être téléchargés en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.nyrstar.com/investors/en/shareholderinformation/Pages/Shareholder-Meetings.aspx>

À propos de Nyrstar

Nyrstar est une activité intégrée d'extraction minière et de métaux avec des positions de chef de file sur le marché du zinc et du plomb, et des positions croissantes pour d'autres métaux de base et métaux précieux, ressources essentielles qui alimentent l'urbanisation et l'industrialisation rapides d'un monde qui change. Nyrstar possède des opérations d'extraction, de fusion et autres en Europe, dans les Amériques, en Chine et en Australie et emploie environ 6.500 personnes. Nyrstar est constitué en société en Belgique et a son siège social en Suisse. Nyrstar est coté sur Euronext Brussels, sous le symbole NYR. Pour plus d'informations, merci de consulter le site Web de Nyrstar, www.nyrstar.com

Pour des informations complémentaires, contactez :

Anthony Simms	Group Manager Investor Relations E: anthony.simms@nyrstar.com	Tél. : +41 44 745 8157 GSM : +41 79 722 2152
Greg Morsbach	Group Manager Corporate Communications E: greg.morsbach@nyrstar.com	Tél. : +41 44 745 8295 GSM : +41 79 719 2342